

Le 17 novembre 2016

[Traduction]

Immersion en français

M. Higgs : Le premier ministre a donné deux raisons pour le changement irresponsable apporté au programme d'immersion précoce en français : un rapport de 2012 et sa propre plateforme électorale. J'ai déjà donné mon opinion sur le rapport de 2012 : sa portée était très limitée, et la participation était sur invitation seulement. La promesse contenue dans la plateforme électorale libérale est une autre idée mal conçue et contraire au plan d'éducation de 10 ans, qui constitue lui aussi une promesse électorale. Mettons en oeuvre celle qui a le plus de sens. Je vote pour le plan de 10 ans.

Je demande au premier ministre de commencer à regarder vers l'avenir et non vers le passé. Examinons la situation actuelle. Les enfants ayant commencé l'immersion en 3^e année n'ont pas encore achevé le programme. En conséquence, nous n'avons aucune donnée complète qui vienne appuyer la décision de modifier le point d'entrée. L'auteur du plan de 10 ans du premier ministre ne recommandait pas le changement. Karen Power a dit de ne rien changer quant au programme, que cela causerait de la confusion.

Encore une fois, je demande au premier ministre de donner la priorité à nos enfants et de reléguer la politique au second plan. Arrêtera-t-il le changement visant l'immersion précoce?

L'hon. M. Kenny : Nous donnons la priorité aux enfants grâce à notre plan d'éducation de 10 ans. Nous investissons dans l'éducation des sommes inégalées et plus que l'ancien gouvernement n'ait jamais investi. Fait intéressant, le chef de l'opposition parle aujourd'hui d'essayer de mieux faire les choses. Lorsque les gens d'en face faisaient partie du gouvernement, ils ont fait des compressions en éducation. Voilà pourquoi surviennent certaines des difficultés que nous connaissons actuellement. Nous honorerons notre plateforme politique. Pour ce qui est de renseigner les gens du Nouveau-Brunswick, c'est la raison pour laquelle nous avons été élus.

Nous savons tous, et même l'opposition l'a dit, qu'il vaut mieux commencer l'immersion le plus tôt possible. Aujourd'hui, nous voyons l'opposition continuellement tenter de trouver un sujet de discord et d'alarmer les gens. Nous voulons pouvoir faire progresser notre système d'éducation et avoir dans la province le meilleur système d'éducation que nous ayons jamais vu. C'est ce que nous faisons aujourd'hui. Nous avons parlé aux parties prenantes grâce aux vastes consultations que nous avons tenues au cours des deux ou trois dernières années. Nous avons consulté davantage le personnel enseignant, les parents, les éducateurs et le milieu des affaires, et nous estimons que la décision d'aller de l'avant est la bonne.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.



Système d'éducation

M. Higgs : Le fait que nous recyclions et remettons en oeuvre un programme déjà établi et dont les résultats étaient médiocres est vraiment intéressant. Appelons-nous cela du progrès? Le programme sera-t-il mis en oeuvre? Donnera-t-il lieu à des résultats différents? Reprenons-nous le même programme en espérant des résultats différents?

Dans moins de trois semaines, les résultats de 2015 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves, ou PISA, seront publiés. Nous recevrons ces résultats le 6 décembre, et, cette année, l'accent sera mis sur les sciences. L'enquête PISA évalue des élèves âgés de 15 ans et nous donne une indication de la manière dont se comparent les résultats du Nouveau-Brunswick en lecture, en mathématiques et en sciences à ceux du reste du Canada et du monde.

Il va sans dire que nos résultats au Nouveau-Brunswick sont un sujet de grande préoccupation depuis un certain nombre d'années, et ce, sous divers gouvernements. Les résultats montrent que nous devons remettre de l'ordre dans notre système brisé afin de donner à nos enfants l'éducation dont ils ont besoin pour faire face à la concurrence mondiale. Le premier ministre convient-il que nous devons remettre ce système en état de fonctionner pour donner à nos enfants l'éducation dont ils ont besoin et qu'ils méritent? Il faut rehausser nos normes.

L'hon. M. Kenny : Nous entendons le chef de l'opposition dire que notre système est brisé. Encore une fois, ce que nous entendons aujourd'hui est une honte. Nous devons apporter des améliorations, et c'est ce que nous faisons. Nous avons été très actifs tous les jours et avons indiqué que nous apportions des améliorations à notre système d'éducation, non seulement en mathématiques et en littérature, mais aussi dans de nombreux autres domaines. Nous investissons dans l'éducation plus que tout autre gouvernement ne l'a fait, et, dans les années à venir, nos résultats le prouveront.

Si nous nous étions simplement croisé les bras à l'égard de l'éducation, comme l'opposition l'a fait pendant quatre années, nous n'avancerions pas. Nous devons prendre des décisions audacieuses. Voilà pourquoi nous travaillons de concert avec notre personnel enseignant, avec tous nos dirigeants communautaires et avec diverses autres personnes. Nous demandons aux gens de l'opposition de travailler avec nous, mais nous constatons encore aujourd'hui qu'ils essaient de semer la discorde et d'étendre leur influence. À notre avis, ce n'est pas la bonne façon de faire. Nous devons respecter nos collectivités. C'est ce que nous faisons, au moyen de bonnes consultations, en travaillant avec tout le monde afin de nous assurer d'avoir le meilleur système d'éducation pour l'avenir. Merci.

M. Higgs : La proposition de travailler ensemble sonne faux. J'ai mentionné je ne sais combien de fois à la Chambre que je voulais rencontrer le premier ministre pour discuter et voir comment nous pourrions élaborer un plan de 10 ans qui durerait au-delà des élections. Je ne fais pas d'excuses. Je ne fais pas toute une histoire du rendement passé de l'un ou l'autre



gouvernement. Nous avons un système d'éducation qui est effectivement brisé. C'est ce que me disent des enseignants, et ce, tous les jours. Je reçois de nouveaux courriels. On voit plus de lettres à la rédaction. Je le constate lorsque je parle à des enseignants qui me disent qu'ils ne peuvent pas vraiment en parler, mais qu'il s'agit d'un problème. J'espère que les membres du personnel enseignant se lèveront pour dire en fait qu'ils peuvent régler le problème si les élus se donnent la peine d'écouter.

Le conseil d'éducation du district scolaire Anglophone East a fait écho aux nombreuses préoccupations soulevées à propos des plus récents résultats des évaluations provinciales. Dans ce district, moins de 10 % des élèves de la 6^e année ayant participé au nouvel examen provincial ont atteint ou dépassé les compétences exigées pour ce niveau scolaire en mathématiques. Toutes les écoles du district sont passées sous la barre de la moyenne provinciale de 20 % en 2016 et sont très loin de la cible provinciale de 85 % des élèves devant atteindre le niveau attendu ou plus. Étant donné les très grandes préoccupations de la population, le premier ministre s'engagera-t-il aujourd'hui à rendre publics tous les renseignements relatifs à l'évaluation?

L'hon. M. Kenny : Une fois de plus, nous voyons le député d'en face dire que le système est brisé. C'est honteux d'entendre cela quotidiennement de la part de l'opposition, qui parle ainsi de notre personnel enseignant dans la province. J'ai rencontré des membres du personnel enseignant. De fait, j'étais avec des enseignants l'autre soir, je leur ai parlé, et un langage du genre ne leur plaît pas vraiment. Ils m'ont dit : Oui, nous savons qu'il y a des problèmes à l'heure actuelle ; nous savons qu'il y a des défis. Toutefois, ils veulent travailler avec notre gouvernement pour aller de l'avant. Nous avons rencontré tant de personnes. En fait, le premier ministre et moi avons passé un après-midi complet avec des enseignants et des directeurs venant des quatre coins de la province, et ils ont exprimé leurs opinions. Oui, nous avons écouté et appris ce qui se passe, mais nous avons pris un engagement. Nous allons mettre le tout en branle cette année et nous travaillerons à mettre en place les bonnes ressources et à nous assurer d'avoir le meilleur système possible.

J'invite l'opposition à travailler avec moi. Je sais que nous avons déjà eu quelques rencontres, mais il est indéfendable d'épater la galerie ici, à l'Assemblée législative, en disant que le système est brisé. Nous devons travailler ensemble pour favoriser le progrès. Les gens d'en face ont leur opinion ; d'un autre côté, nous ne pouvons pas humilier notre personnel enseignant dans la province.

M. Higgs : Les faits sont éloquents. Je ne parle pas d'un système qui fonctionne, et tous les résultats le prouvent. Je parle d'un système qui, de toute évidence, ne fonctionne pas, et tous les résultats le prouvent. Voilà la raison. Nous voulons parler de l'élaboration d'un plan de 10 ans qui ira au-delà des élections. À cet égard, je suis pleinement d'accord. Allons-y. Je suis de la partie. Je vous rencontrerai n'importe où, n'importe quand.



Le ministre a dit récemment à l'Assemblée législative : Je ne sais pas ; tout le monde n'est pas obligé d'avoir de bonnes notes ; j'en suis l'exemple ; je réussis bien, mais je n'ai pas eu de bonnes notes.

Nous voulons mieux pour nos enfants. Il ne s'agit pas de médiocrité. Il s'agit d'être les meilleurs. Les évaluations en éducation qui ont produit des résultats si préoccupants doivent être examinées dans les moindres détails. Comment sommes-nous arrivés à de tels résultats?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Higgs : Comment sommes-nous arrivés à une telle situation? Pour la énième fois, je comprends que le processus d'évaluation a été remanié au cours des deux ou trois dernières années. Continuerons-nous de demander une explication des normes que les élèves ne réussissent pas à atteindre? Le premier ministre acceptera-t-il de travailler avec nous pour obtenir de tels renseignements afin que nous puissions ensemble aller de l'avant de la bonne façon?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Kenny : Nous sommes d'accord sur un point. Oui, nous travaillerons de concert avec vous, mais, encore une fois, nous sommes témoins quotidiennement de l'attitude négative ici. Nous savons que nous sommes rendus au moment où nous voyons les évaluations et, oui, nous devons les améliorer. C'est ce que nous faisons. Nous travaillons de concert avec les parties prenantes. Nous mettons en place les bonnes ressources afin de pouvoir améliorer la situation. Nous voulons travailler avec tout le monde ici.

Le système n'est pas parfait, et nous le comprenons. Parallèlement, nous pensons que de grandes réalisations sont en cours dans notre système d'éducation dans l'ensemble de la province, aux quatre coins de la province. J'ai eu l'occasion de me promener, de sillonner la province et de rencontrer de grands chefs de file dans nos collectivités et nos écoles. Ils sont fiers de ce qu'ils font.

Oui, nous savons que des pressions s'exercent au sein du système. Nous le comprenons. Voilà pourquoi nous mettons les bonnes ressources en place. Nous recrutons des enseignants, et nous veillerons à ce que le meilleur programme d'études et les meilleures ressources soient en place pour que les gens du Nouveau-Brunswick puissent apprendre du mieux qu'ils peuvent. Je crois fermement que, en travaillant de concert avec tout le monde au Nouveau-Brunswick, nous aurons le meilleur système d'éducation pour l'avenir — cela ne fait aucun doute.

M. Higgs : Est-ce que travailler de concert avec tout le monde dans la province signifie permettre aux enseignants dans les salles de classe de se faire entendre? Si nous voulons remettre notre système d'éducation en état de fonctionner, le vrai personnel enseignant dans



les vraies salles de classe doit avoir son mot à dire. La composition des classes est un problème, et il faut s'en occuper. Seul le personnel enseignant peut nous aider à comprendre les difficultés que pose la composition et à trouver la meilleure façon de les régler. Il en va de même pour le programme d'études et les ressources. Seul le personnel enseignant peut donner des renseignements et des conseils pertinents sur les besoins dans la salle de classe. Les solutions à de si nombreuses difficultés reposent sur la sagesse et l'expérience de notre personnel enseignant dans les salles de classe.

La semaine prochaine, l'Assemblée législative ne siègera pas. Je demande une autre fois au premier ministre et au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de me rencontrer. Trouvons ensemble une manière de donner une voix au personnel enseignant dans les salles de classe. Ensuite, nous irons de l'avant. N'instaurons pas un programme mal conçu sans plan, un programme que nous avons déjà mis en oeuvre et qui a donné de piètres résultats. Faisons les choses comme il faut ensemble.

L'hon. M. Kenny : J'ai rencontré le chef de l'opposition à trois reprises et je m'arrangerai pour qu'il nous rencontre encore et qu'il rencontre les gens de notre ministère. N'importe qui du côté de l'opposition peut venir voir ce que nous faisons au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Nos plans ont été réalisés après de vastes consultations. Nous avons littéralement rencontré des milliers de personnes afin de recueillir leurs opinions sur notre orientation. Je suis d'accord, dans une certaine mesure, sur l'instauration d'un plan de 10 ans pour assurer la stabilité voulue ainsi que la souplesse nécessaire pour que les enseignants puissent faire profiter l'ensemble de la province de leurs meilleures expériences et mettre en commun leurs idées. Pendant sept ans, les directeurs d'école dans la province ne se sont jamais réunis parce que les gens d'en face les ont bâillonnés. Nous les avons invités de nouveau, et ils ont vraiment aimé se rencontrer pour mettre de telles expériences en commun.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Kenny : Je travaillerai avec tout le monde afin que les améliorations soient apportées. Je travaillerai avec l'opposition, et c'est ce que nous faisons. Nous donnons vraiment l'impulsion en matière d'éducation. Nous investirons des sommes records en éducation. Nous sommes à l'écoute de ce qui se passe et, ensemble, nous aurons le meilleur système d'éducation qui soit ; cela ne fait aucun doute.

Le président : Le temps est écoulé.

M. Higgs : Nous avons reçu des courriels de directeurs d'école dans lesquels ils disent avoir été entendus mais pas écoutés. Je ne conteste pas le rendement passé des gouvernements. Je dis ceci : partons du bon pied. Écoutons vraiment les enseignants. Laissons-les parler en les invitant



à nous dire ce dont ils ont besoin, sans craindre pour leur emploi, car nous voulons régler la situation.

Décidons de ce que devrait être un élève instruit, et laissons le personnel enseignant dans les salles de classe s'en occuper. Nous avons une occasion en or d'étoffer votre plan de 10 ans, de réduire les lacunes du processus politique. Ne la laissons pas passer. Reporter une promesse électorale irréfléchie et mal conçue, sans plan, qui touchera combien de personnes? Seront touchés les 90, 100 ou 200 enseignants qui perdront leur emploi. Est-ce ainsi que nous voulons amorcer un nouveau programme, en instaurant un tel plan?

Monsieur le ministre, une occasion nous est maintenant donnée de bâtir un système d'éducation dont nous serons tous les deux fiers. Vous joindrez-vous à moi, s'il vous plaît? Saisissons l'occasion.

L'hon. M. Kenny : Encore une fois, voilà un parfait exemple d'alarmisme démesuré. Chaque fois, les gens d'en face jouent les prophètes de malheur. Agissons autrement. Demandons aux gens de l'opposition de travailler avec nous.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Kenny : Nous avons effectivement une occasion en or. Voilà pourquoi nous avons réalisé, dans l'ensemble de la province, de vastes consultations auprès de spécialistes et que nous avons écouté les enseignants dans l'ensemble de la province. Je reçois tous les jours des courriels d'enseignants. Je reçois des courriels de personnes des différentes régions de la province qui sont préoccupées. Nous les écoutons, et c'est pourquoi nous aurons les bonnes ressources en place. Il faudra du temps.

Je crois que, en travaillant ensemble sans l'attitude négative qui est affichée quotidiennement ici, laquelle est rapportée dans les journaux et ainsi de suite... C'est la mauvaise approche. Nous pensions que nous aurions ici un chef de l'opposition ayant une attitude différente, mais c'est toujours la même rengaine pour simplement tenter de faire les manchettes. Je veux travailler avec l'opposition et je vous invite à travailler avec nous. Je tiendrai une rencontre dès que nous pourrons nous réunir pour parler au personnel de notre ministère afin de constater le travail extraordinaire qu'il réalise.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Immersion en français

M. Jody Carr : L'opposition progressiste-conservatrice travaille de concert avec le gouvernement. Nous travaillons avec le gouvernement à élaborer le plan de 10 ans. Nous avons félicité le gouvernement lorsqu'il a annoncé qu'il élaborerait un plan de 10 ans. Nous avons



participé avec le gouvernement. Nous étions contents d'avoir une telle occasion, et les gens du Nouveau-Brunswick l'étaient aussi. Ce qui est démoralisant, c'est que, aussitôt le plan de 10 ans rendu public, ou peu après, le ministre et le premier ministre sont intervenus de nouveau dans le système d'éducation et se sont ingérés pour prendre une mesure dont le personnel enseignant ne veut pas en ce moment, selon ses dires.

La question importante que les parents posent est la suivante : Pourquoi le gouvernement apporte-t-il le changement? Quel problème le point d'entrée en 3^e année pose-t-il? Le problème que pose le point d'entrée en 3^e année a-t-il trait à l'accès et à l'inscription? Nous savons que l'accès et l'inscription ont augmenté. L'année dernière seulement, nous avons 700 élèves de plus. Les résultats sont-ils le problème? Est-ce le problème que pose le point d'entrée en 3^e année? Eh bien, nous ne savons pas, car les résultats se font toujours attendre. Le ministre peut-il nous le dire? Quel problème le point d'entrée en 3^e année pose-t-il?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Kenny : Nous le répétons : Nous avons permis aux gens du Nouveau-Brunswick... Au moins, nous allons de l'avant. L'opposition dit qu'il vaut mieux commencer l'immersion le plus tôt possible. Nous avons travaillé avec les gens du Nouveau-Brunswick pour élaborer un plan. En réalité, c'est l'ancien ministre de l'Éducation qui a commandé le plan en 2013, et les meilleurs spécialistes de toute la province ont déclaré que c'était la voie à suivre. Nous examinons la question. Nous faisons face ici à une opposition dont l'attitude consiste à chercher la division. Nous savons tous que nous devons améliorer notre système d'éducation, et voilà pourquoi nous travaillons de concert avec les éducateurs, le public et les parents.

Nous irons de l'avant en appliquant un vaste plan afin d'améliorer notre système d'éducation sur tous les fronts. Je crois effectivement que, en travaillant ensemble... Je le répète, parce que c'est l'aspect le plus important. Nous devons avoir une attitude positive dans les collectivités. Puisque les gens de l'opposition jouent quotidiennement les prophètes de malheur, cela n'améliore pas l'attitude des gens de l'ensemble de la province envers notre système d'éducation.

M. Jody Carr : En 2008, les Libéraux ont dit que l'ancien programme qui commençait en 1^{re} année ne fonctionnait pas. Ils l'ont ensuite changé. Les Libéraux ont dit que le programme était dysfonctionnel et qu'il fallait remédier à la situation. Les Libéraux ont apporté les changements voulus, et ils les ont apportés en raison du problème de recrutement d'enseignants bilingues et du manque de soutien pour les élèves en difficulté. Aujourd'hui, ils reviennent pour dire que nous rétablirons le point d'entrée en 1^{re} année.

Or, la liste d'opposants au changement s'allonge, laquelle comprend les districts scolaires de l'ouest, du sud et de l'est. Trois des quatre districts scolaires se sont exprimés publiquement sur la question. Nous savons que le changement s'accompagnera du renvoi de 200 membres du personnel qui enseignent en anglais. D'un autre côté, le gouvernement ne peut pas recruter du personnel enseignant bilingue. Selon le rapport de 2012, le recrutement d'enseignants bilingues



posait un problème à ce moment-là et en pose toujours un. Quelles mesures précises le ministre prendra-t-il pour assurer le bon fonctionnement du plan et le recrutement du personnel enseignant nécessaire?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Kenny : Nous travaillons avec notre ministère de l'Éducation, nous travaillons avec nos districts et nous travaillons avec notre personnel enseignant afin d'examiner la voie à suivre au cours de l'année qui vient. Nous assurerons la mise en place des ressources à temps pour la mise en oeuvre du plan visant l'immersion en français en 1^{re} année.

Encore une fois, c'est l'ancien ministre d'en face qui a commandé un rapport de spécialistes venant d'un peu partout dans la province. Les propos que les gens d'en face tiennent chaque jour ici, à la Chambre, vont à l'encontre des mesures qu'ils ont prises il y a quelques années. Qu'est-ce qui a changé? La situation est très frustrante pour les gens de ce côté-ci de la Chambre. Nous entendons le chef de l'opposition dire : Travaillez avec nous. Nous disons le contraire : Nous travaillerons avec vous si vous travaillez avec nous.

Toutefois, nous sommes témoins aujourd'hui d'une opposition qui joue les prophètes de malheur et essaie de semer la peur au Nouveau-Brunswick. Nous voulons mettre l'accent sur les éléments positifs, soit que nous avons dans la province un bon système d'éducation et des éducateurs exceptionnels. Nous travaillerons avec eux pour avoir dorénavant au Nouveau-Brunswick le meilleur système d'éducation qui soit.

M. Jody Carr : Je peux dire au ministre ce qui a changé. Ce qui a changé, c'est que le gouvernement précédent écoutait le personnel enseignant et que le gouvernement actuel ne l'écoute pas. Malgré les considérations politiques, le personnel enseignant a dit au gouvernement précédent de ne pas changer le point d'entrée à ce moment-là. Il a également dit la même chose au gouvernement actuel ; pourtant, ce dernier n'en tient pas compte. Il ne tient pas compte de l'apport découlant du plan de consultation et du plan de 10 ans. Le gouvernement ne tient pas compte de la recommandation de la coprésidente. Il ne tient pas compte de la recommandation de trois des quatre districts scolaires anglophones.

Par ailleurs, le rapport de 2012 contient huit recommandations, mais le gouvernement actuel a omis de dire à l'Assemblée législative, au personnel enseignant et aux parents comment il réussira la transition, car il a omis de fournir les renseignements. Comment le gouvernement peut-il s'attendre à ce que les parents lui fassent confiance alors qu'il continue de ne pas tenir compte de l'apport? Le soutien manquait auparavant. Comment garantirons-nous que le soutien sera au rendez-vous maintenant? Comment les gens peuvent-ils vous faire confiance?

L'hon. M. Kenny : Nous parlons de confiance ici. Comment pouvons-nous faire confiance à l'ancien ministre et au chef de l'opposition, qui ont fait des compressions au chapitre de l'éducation pendant chacune des quatre années où ils faisaient partie du gouvernement? Ils n'avaient pas de plan.



Actuellement, vous choisissez ce qui vous convient. Vous essayez de trouver un sujet de discorde. Vous avez fait des compressions. Vous avez imposé une réduction de 1 million de dollars. Lorsque vous êtes arrivés au pouvoir, vous avez effectué des compressions de 1 % la première année et de 2 % l'année suivante. Il est vraiment très intéressant de constater que, au cours des deux dernières semaines à l'Assemblée législative, les gens d'en face se sont efforcés de trouver une question pour pouvoir épater la galerie.

Nous travaillons de concert avec les gens du Nouveau-Brunswick. Nous travaillons de concert avec les éducateurs. Nous aurons un plan pour les 10 prochaines années qui assurera la stabilité et donnera au personnel enseignant les ressources pour faire le meilleur travail qui soit afin d'améliorer nos résultats et de veiller à ce que nos élèves au Nouveau-Brunswick, dans l'ensemble de la province, soient les meilleurs. Je crois sincèrement que, en travaillant ensemble sans être alarmistes, nous obtiendrons de bien meilleurs résultats.

Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick

M. Stewart : Je n'ai pu m'empêcher de remarquer que le premier ministre a blêmi hier lorsque j'ai commencé à poser des questions sur Len Hoyt, avocat d'Enbridge et membre non officiel des services publics. J'ai vu le premier ministre jeter au ministre de l'Énergie un regard qui lui disait de prendre la parole parce que ses genoux fléchissaient.

Naturellement, comme Len Hoyt a une adresse électronique gouvernementale en tant que membre du Bureau du Conseil exécutif, il ne sert à rien de nier le fait. Effectivement, dans un reportage de janvier 2014, CBC a indiqué que M. Hoyt était un avocat d'entreprise qui plaidait contre l'obligation d'Enbridge de respecter l'entente voulant que le coût du gaz naturel soit de 20 % inférieur à celui de l'électricité. Je crains fort que le premier ministre oblige les gens du Nouveau-Brunswick à verser 150 millions de dollars à Enbridge parce que son conseiller libéral qui est aussi avocat d'Enbridge lui a dit de le faire. Le premier ministre est-il en mesure de se lever pour répondre?

L'hon. M. Doucet : Je suis debout, et mes jambes ne sont ni tremblantes ni faibles ce matin.

Je trouve les questions des députés d'en face intéressantes. Voilà ce qui s'appelle faire les choses différemment. Déchirer des contrats, c'est faire les choses tout à fait différemment. Dans sa déclaration ce matin, le député de New Maryland-Sunbury a parlé de changer les règles. Les gens d'en face ont changé les règles, et c'est pourquoi nous nous sommes retrouvés dans une mauvaise situation. Voilà pourquoi il n'y a plus de poursuite de 820 millions de dollars, laquelle aurait eu des conséquences énormes sur notre économie. Elle aurait eu des conséquences énormes sur les dépenses en éducation, en santé, en infrastructure et sur des choses du genre.



Toutefois, ce qui est intéressant, c'est que nous en sommes au 13^e jour. L'entente et le protocole d'entente ont été annoncés il y a 13 jours. Nous commençons seulement à en parler. Je ne reçois toujours pas de questions sur le sujet, ce que je ne suis pas sûr de comprendre.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Stewart : Ce que les gens du Nouveau-Brunswick et nous n'obtenons pas, c'est une réponse à la question. Les membres du gouvernement Gallant défendent le cadeau de 150 millions de dollars versé à la cliente de leur ami avocat en disant que cette somme a permis d'arrêter une grosse poursuite intentée par leur ami avocat et Enbridge contre le gouvernement, dont Len Hoyt semble maintenant faire partie. Le fait d'intenter une grosse poursuite contre le gouvernement et de parvenir à ses fins au détriment des contribuables de la province projette une image tout simplement horrible.

Si c'est là tout ce qu'il faut, peut-être que Corridor Resources pourrait retenir les services de Len Hoyt afin qu'il intente une poursuite en sa faveur pour que nous puissions aller de l'avant avec le gaz naturel. Le premier ministre confirmerait-il si toutes les poursuites doivent s'élever au minimum à 820 millions de dollars, ou accepterait-il moins? Prendra-t-il la parole au sujet de ce conflit d'intérêts apparent qui touche les contribuables du Nouveau-Brunswick?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Doucet : Je ne sais pas par où commencer. Le fait est que les contribuables auraient eu un fardeau financier de 820 millions de dollars — une somme exorbitante, si nous n'avions pas calmé le jeu, réglé la question, tenu des discussions et entretenu un dialogue avec Enbridge sur le dossier en question. Il est important de dialoguer. Je ne sais pas si, chez les gens d'en face, quelqu'un a déjà été dans les affaires. Toutefois, si vous avez déjà été partie à un litige, la toute première question posée à l'étape de l'interrogatoire préalable vise à déterminer si les parties se sont rencontrées pour discuter de la question en litige. Cela se passe avant la comparution devant un juge. Je pense qu'il est très important de dialoguer.

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député d'Oromocto-Lincoln.

L'hon. M. Doucet : Nous étions disposés à travailler ensemble. Il s'agissait d'une somme exorbitante... Je suis très fier que notre gouvernement ait discuté de la question et ait essayé de la tirer au clair. Il s'agissait d'une situation fâcheuse qui allait coûter aux contribuables de la province beaucoup d'argent, qu'ils utilisent ou non le gaz. Qu'on l'utilise ou non, il aurait fallu en faire les frais. Je pense qu'il est important...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.



M. Stewart : La première chose à faire est de signaler son conflit.

Le gaz naturel est pratiquement inodore, et c'est un fait scientifique. Pour que le gaz naturel soit malodorant, il faut y ajouter un produit. Au Nouveau-Brunswick, nous aimons ajouter le gouvernement Gallant et Len Hoyt ; il en résulte des odeurs vraiment nauséabondes. Le gouvernement donne à Enbridge, la cliente de Len Hoyt, un monopole de 50 ans et il enlève la protection des prix pour la clientèle du gaz. Les gens infatigables du Nouveau-Brunswick seront encore une fois désavantagés. Après 2020, les tarifs du gaz pourront monter en flèche.

Pourquoi le premier ministre agirait-il ainsi, à huis clos et en secret, après avoir promis une nouvelle façon de procéder et promis de faire preuve d'ouverture et de transparence? Pourquoi l'entente secrète a-t-elle été orchestrée pour Enbridge, la cliente de Len Hoyt? Le ministre prendra-t-il la parole pour nous dire si, de fait, Len Hoyt a rédigé l'entente? Y a-t-il un conflit d'intérêts?

L'hon. M. Doucet : Je perçois beaucoup d'entrain chez les gens d'en face. Ils commencent certainement du bon pied. Ils font les choses différemment, tout à fait différemment. Ce doit être leur tactique, je suppose.

Le fait est que nous venons de réaliser un examen stratégique des programmes où nous avons essayé de réaliser des économies de 600 millions de dollars. Pouvez-vous vous imaginer? Pouvez-vous vous imaginer la situation dans laquelle nous nous trouverions si nous avons perdu la poursuite et qu'une somme de 820 millions était inscrite directement au passif du bilan, aux livres comptables de la province? Peu de gens dans la province étaient au courant de la situation. Ils n'étaient pas au courant de la poursuite, mais, si cela s'était produit et que nous avons été obligés de payer, tout le monde aurait été au courant.

Il demeure que nous avons dû redresser la situation. Nous avons dû redresser la situation à Point Lepreau, liée au dépassement de coût de 1 milliard de dollars. Nous avons dû redresser la situation à Coleson Cove, qui a duré pendant de nombreuses années. En outre, il y a les 150 millions de dollars pour le pont portuaire. Nous pouvons parler de cela.

Le président : Le temps est écoulé.

Banques alimentaires

M. Coon : En 2009, le Nouveau-Brunswick a adopté une stratégie de réduction de la pauvreté, qui visait clairement à réduire la pauvreté au Nouveau-Brunswick. Depuis, la pauvreté extrême a augmenté de 5 %, et le recours aux banques alimentaires... Selon des statistiques récentes — les dernières preuves de l'augmentation depuis le lancement de la stratégie de réduction de la pauvreté —, la clientèle des banques alimentaires du Nouveau-Brunswick a augmenté de 26 %. Cela représente 4 000 personnes de plus chaque mois. Le ministre des Familles et des Enfants expliquera-t-il son plan pour aider les familles qui vivent dans la pauvreté extrême?



L'hon. M. Doherty : Je vous remercie beaucoup de la question. Au lieu de parler de banques alimentaires, nous aimerions désormais parler de centres alimentaires, où nous donnons aux personnes qui doivent malheureusement faire appel aux banques alimentaires de l'information sur une saine alimentation et où nous les conseillons pour qu'elles apprennent à cuisiner et à créer des jardins communautaires afin d'y produire leur propre nourriture. Nous apportons des changements pour que le public prenne conscience de l'importance de la nourriture, surtout les personnes qui, malheureusement, doivent faire appel aux centres alimentaires.

Je suis extrêmement fier de la nouvelle orientation que nous prenons en tant que gouvernement. Selon cette orientation, nous sensibilisons les personnes qui doivent faire appel aux centres alimentaires à l'importance de bien se nourrir, d'être autonomes et de développer un sentiment de fierté.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Coon : Le fait demeure que l'utilisation des banques alimentaires a augmenté de 26 % depuis le lancement de la stratégie de réduction de la pauvreté et que la pauvreté extrême a augmenté. Shawn Pegg, directeur des politiques et de la recherche à Banques alimentaires Canada, a parlé aux médias cette semaine du sondage annuel et des résultats. D'après lui, les gens font appel aux banques alimentaires pour toutes sortes de raisons, y compris la perte d'un emploi, de faibles salaires et la maladie. Nos programmes d'aide sociale ne répondent pas aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick lorsqu'ils traversent une période difficile, car ces programmes les contraignent à recourir aux banques alimentaires de la province — peu importe comment vous les appelez.

Le ministre augmentera-t-il les taux d'aide sociale dans le prochain budget afin que les personnes qui en ont le plus besoin aient les ressources nécessaires pour prendre des repas sains? Voilà la solution.

L'hon. M. Horsman : Voici une excellente occasion de parler des centres alimentaires. Notre gouvernement mettra l'accent sur les emplois et l'éducation, car ces deux domaines constituent le fondement qui permettra d'aider les gens et de veiller à ce que les familles soient résilientes. Nous croyons que, si les gens obtiennent un emploi et une meilleure éducation, ils ne seront pas obligés de compter autant sur les centres alimentaires.

Nous poursuivons le dialogue avec les centres alimentaires partout dans la province et nous continuerons de les aider. Nous continuons de collaborer avec les centres alimentaires pour fournir des provisions. C'est une question d'éducation. C'est une question d'éducation à propos des aliments sains par rapport aux aliments moins sains pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous continuerons à agir ainsi.

Je veux que le député d'en face sache que le Nouveau-Brunswick est la seule province au Canada qui offre un soutien aux centres alimentaires. Je me demande s'il le sait. Je demande au



député de croire que nous aidons les gens dans la province et que nous continuerons de le faire parce que nous voulons faire progresser la province et en faire le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille.

M. Coon : Le ministre ne semble pas comprendre que la pauvreté augmente dans la province et ne recule pas. Elle empire. La pauvreté extrême a augmenté de 4 %, et l'utilisation des banques alimentaires monte en flèche. Plus de familles sont obligées de compter sur les banques alimentaires parce qu'elles n'ont pas d'argent pour se nourrir.

La solution à court terme est d'augmenter les taux de bien-être social. La solution à long terme serait d'instaurer le revenu de base. Le gouvernement fédéral prévoit adopter une stratégie nationale de réduction de la pauvreté assortie d'une étude pilote sur le revenu de base garanti, laquelle étude sera menée dans un certain nombre de collectivités canadiennes. Le ministre acceptera-t-il d'entamer des négociations avec son homologue fédéral pour établir un projet pilote sur le revenu de base dans notre province?

L'hon. M. Horsman : Je suis content de prendre la parole ici aujourd'hui. Je trouve ironique que les parlementaires du côté de l'opposition applaudissent les paroles du député de Fredericton-Sud.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Horsman : Les gens d'en face sont contre le salaire minimum et ils ont fait des compressions partout.

Nous travaillons avec les personnes en question, dis-je bien. Nous travaillons avec tous les gens du Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick, dis-je bien, est la seule province qui vient en aide aux centres alimentaires.

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de New Maryland-Sunbury.

L'hon. M. Horsman : Nous comprenons que les emplois et l'éducation sont essentiels et indispensables pour aider les gens. Nous voulons continuer en ce sens. Le député d'en face sait que nous travaillons fort. Nous travaillons fort avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. À l'heure actuelle, pour la première fois depuis longtemps, les trois paliers de gouvernement, y compris les municipalités, travaillent en étroite collaboration pour régler de telles questions. Nous sommes très fiers de ce que nous faisons et nous continuerons de travailler fort pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Le président : Le temps prévu pour la période des questions est écoulé.

